



Xxxxxx.com litige documents de voyage

Par **GELARD Xavier**, le **21/02/2017** à **13:14**

Bonjour,

J'ai réservé un séjour sur le site xxxxxx.com avec une option payante concernant le choix des horaires de vols.

Ces informations d'après les CGV sont données à titre indicatif bien que l'option soit payante. Le solde du voyage a été payé il y a maintenant 1 mois.

Je reclame aujourd'hui mon dossier de voyage conformément à l'article R211-6 du code du tourisme dont voici l'extrait "10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;"

xxxxxx refuse de me transmettre les documents de voyage et de me confirmer les horaires de vols afin de réaliser mon pré-acheminement.

Comment puis je procéder afin d'obtenir ces documents le plus rapidement possible?

Merci.

Merci de respecter les conditions générales d'utilisation du forum !

[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]